

24

Propositions pour réussir
ensemble à l'école

**LES,
LYCÉENS!**

Rentrée scolaire 2023

24 propositions pour réussir ensemble à l'école | Les Lycéens !





Sommaire

Préambule

I. Collège

A. Constat

B. Propositions

1. Généralisation du programme "quart d'heure lecture"
2. Généralisation du rallye mathématiques
3. Former les professeurs sur l'orientation
4. Proposer des heures de méthodologie
5. Utiliser une heure par mois en vie de classe sur l'orientation et mise en place d'un portfolio de cinq métiers en quatrième -
6. Mini stage filière scolaire
7. Pérenniser le système "devoirs faits"

II. Lycée

A. Constat

B. Propositions

1. Réorganisation de l'accompagnement personnel
2. Instaurer un système de tutorat dès la seconde avec des élèves volontaires
3. Instaurer le programme "quart d'heure lecture"
4. Stage en seconde obligatoire
5. Mention au bac "engagement lycéen"
6. Ajouter dans les heures d'EMC, des cours sur les institutions françaises et européennes + instances lycéennes
7. Statut jeune engagé

III. Orientation

A. Constat

B. Propositions

1. Améliorer la communication sur les forums de métiers
2. Créer des "Midis de l'orientation"

3. Immersion dans les filières technologiques en seconde
4. Utiliser 2 heures en seconde pour présenter des spécialités

IV. Discriminations et harcèlement

A. Constat

B. Propositions

1. Instaurer “Stop’O Silence” en lien avec l’infirmière
2. Revaloriser les ambassadeurs pour le harcèlement
3. Mettre en place un dispositif de parrainage entre collège et lycée pour lutter contre le harcèlement

V. Valorisation et sensibilisation

A. Constat

B. Propositions

1. Revaloriser les semaines de l’engagement du début d’année lycée/collège
2. Soutenir l’offre de stage pendant les vacances scolaires
3. Réorganiser les formations des référents



Préambule

Ce rapport a été rédigé par la commission Réussir Ensemble et Filières de l'association de représentation lycéenne « *Les Lycéens !* », regroupant des élèves de différents établissements scolaires en France, en Outre-Mer et à l'étranger issus de plusieurs filières.

La nature de ces propositions est de présenter les enjeux et les positions de l'association sur les thématiques des filières scolaires et de la réussite ensemble à l'école. Il vise à faire entendre la voix des lycéens sur ces sujets essentiels pour leur avenir et leur bien être en contribuant au débat public. Ce document sera diffusé aux institutions compétentes et bénéficiera d'une large communication sur les réseaux sociaux et les médias.

Selon le rapport annuel de l'Observatoire des inégalités de l'éducation en France, les écarts de réussite entre les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés et ceux provenant de milieux plus aisés persistent à la hausse. Tout comme les discriminations et le harcèlement, ces clivages entravent non seulement l'accès équitable à l'éducation, mais impacte également le niveau global de réussite scolaire. Dans ce contexte, des initiatives comme "Réussir Ensemble" sont cruciales pour combler ces écarts en mettant l'accent sur l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances au sein du système éducatif.

Une enquête menée par le Ministère de l'Éducation nationale révèle également que le sentiment d'appartenance à une communauté éducative engendre des résultats positifs tant sur le plan académique que sociétal. Les élèves qui se sentent intégrés dans une dynamique collective sont plus enclins à développer leur motivation, à améliorer leur participation en classe et à cultiver des compétences sociales essentielles. Cultiver l'initiative de réussite scolaire ensemble, paraît donc essentielle pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à l'école mais aussi à la République, car les citoyens sont formés à l'école. Mais aussi et

principalement ne peut qu'engendrer des répercussions favorables sur leurs performances et leur épanouissement personnel.

À l'image des démarches entreprises par le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports, il est manifeste que des réformes s'imposent au sein du système éducatif. Pour atteindre cet objectif, il est non seulement essentiel de remanier profondément l'école, mais aussi d'écouter les personnes les plus concernées, c'est-à-dire, les élèves.

Nous sommes pleinement conscients de la nécessité d'une évolution du système éducatif, tout comme nous sommes conscients qu'une nouvelle école à l'image de la France et de la République sera tâche ardue. Nous nourrissons simplement la volonté de mettre en avant nos perspectives quant à cette situation.

I. Collège

A. Constat

Le passage du collège au lycée est depuis longtemps un sujet majeur au sein de l'éducation nationale. Il fait face à plusieurs problématiques telles que l'autonomie des élèves, l'orientation, le suivi, l'acquisition des compétences fondamentales sociétales, le niveau dans certaines disciplines, etc.

La haute marche entre collège et lycée, crée chez les élèves un stress important. D'après l'association SynLab qui a publié une enquête fin août 2022 en sondant 1056 enseignants sur la santé mentale à l'école, un élève sur quatre se dit anxieux ou stressé, une situation qui s'est aggravée depuis la crise covid. C'est-à-dire qu'environ 20% des collégiens et lycéens montrent des signes de stress préoccupants.

Depuis de nombreuses années, plusieurs solutions ont été mises à la disposition des personnels et des élèves pour accompagner ce passage. De nombreux professeurs mènent des projets reliant collège et lycée au travers de constructions communes.

Nous pensons que le collège et le lycée sont une continuité, nous ne pouvons parler de réformes au lycée sans que ces dernières aient des conséquences sur le collège et inversement. C'est pourquoi, en tant que lycéens, nous avons décidé de parler du collège. Ce que nous souhaitons, à travers ces quelques propositions, c'est faciliter d'autant plus ce passage en construisant une continuité pédagogique et un espace d'étude serein pour les élèves.

B. Proposition

1. Généraliser le système “quart d’heure lecture”

Les chiffres sont parlants. En 2020, une étude menée par le Ministère de l’Education Nationale révèle que 9,5% des jeunes participant à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) avaient des difficultés de lecture. Aussi, un peu moins d’un élève de troisième sur deux n’obtient pas la moyenne à l’épreuve du brevet de français.

La lecture est un facteur clef du développement de la curiosité et de la culture de l’élève. De plus, lire permet de se perfectionner en français, que ce soit en orthographe, en vocabulaire ou en grammaire. Dans la continuité de ces études et de ces enjeux, il serait donc bénéfique au plus grand nombre de généraliser ce quart heure de lecture au collège.

Ce moment pourra être proposé par les professeurs sur le temps scolaire. L’élève pourra choisir un livre de son choix car le but n’est pas de fermer les possibilités de lecture de l’élève mais bien de le faire lire au moins un peu. Cette généralisation du quart d’heure lecture pourra engendrer des effets très positifs sur le niveau de lecture des élèves.

2. Généralisation du rallye mathématiques

Selon l’enquête Timss (*Trends in International Mathematics and Science Study*) de 2019 « 15 % des élèves français testés atteignaient le niveau avancé en mathématiques en 1995, contre 1 % en 2015. 64 % des élèves français atteignaient au moins le niveau élevé en 1995, contre 11 % en 2015. Et seuls 43 % des élèves français de terminale S atteignaient le niveau intermédiaire en 2015. »

Les chiffres le montrent : le niveau de mathématiques en France diminue. Face à ces chiffres, le Ministère de l'Education Nationale est finalement revenu sur sa décision de supprimer les mathématiques du tronc commun en première et terminale. Néanmoins, les études ont montré que l'apprentissage des mathématiques se faisait bien plus tôt. Il est souhaitable que l'enseignement des mathématiques soit réalisé de manière ludique, afin d'éviter que les élèves les associent à une matière détestée.

Nous pensons donc que les rallyes de mathématiques, mis en place par plusieurs associations et universités, peuvent être une solution à ce problème. L'enseignant pourra orienter ses cours sur l'objectif mathématiques des rallyes, et avec un enjeu, les élèves seront plus rapidement enclins d'apprendre. De plus, ces rallyes sont souvent collaboratifs et nécessitent des travaux de groupe, ils permettront aussi aux élèves d'acquérir des compétences de partage et d'écoute.

3. Former les professeurs sur les filières professionnelles

D'après Virginie Jeltsch, chargée de mission académique à l'égalité filles-garçons, en Alsace « *Il y a deux types de bac pro, deux grands domaines cloisonnés, la production et les services* » pour elle, cela rejoint « *une structuration de genre qui confine à des rôles* » : « *L'homme, pourvoyeur de ressources, est dans la sphère externe, valorisée socialement, et la femme dans le soin, la sphère interne. Cela génère des inégalités professionnelles. Il y a un besoin de valorisation des filles.* »

Nous savons que les bacs professionnels restent des bacs manquant de parité. Les métiers étant encore trop genrés et stéréotypés. Par ailleurs, cette voie professionnelle garde aussi une image dégradée. Que ce soit par les élèves ou les professeurs eux-mêmes, le cliché quant à cette filière persiste.

C'est pourquoi nous pensons qu'une formation rapide pourrait être bénéfique pour tous. Elle aurait pour but de mettre au courant des débouchées professionnelles mais aussi des différents bacs professionnels existants, cette connaissance du bac professionnel permettrait que plus d'enseignants indiquent cette voie aux élèves, et que les élèves consultent plus fréquemment la conseillère d'orientation via la recherche des bacs professionnels conseillés par les enseignants. Étant conscient que ce rôle est normalement celui du conseiller d'orientation cependant, malgré le fait que celui-ci soit à disposition des élèves, ce sont les professeurs qui sont le plus en contact avec les élèves et qui ont un lien privilégié avec eux, c'est pourquoi cette formation serait sensée.

4. Mettre des heures de méthodologie

Sortant des vacances scolaires, les élèves perdent souvent leurs moyens et leurs habitudes lors de leurs premières semaines de cours. De plus, nous le savons en tant que lycéens, l'ensemble des acquis des classes précédents la troisième doivent être à nouveau mobilisés autant pour préparer le Brevet que pour préparer l'entrée au lycée. Aussi, les professeurs de Seconde mettent souvent en avant le fait que les collégiens n'ont pas acquis une méthodologie de travail leur permettant d'aborder sereinement le lycée.

C'est pourquoi nous proposons l'établissement de cours de méthodologies en classe de troisième. Ces cours seraient proposés sur les heures de permanence ou d'accompagnement personnalisé tout au long de l'année. Lors de ces heures, le professeur principal pourrait décider de prendre des élèves en difficulté dans ces cours de méthodologie. Les sujets étudiés lors de ces heures pourraient aller de l'organisation du travail à la maison ou en cours jusqu'à la prise de notes ou la construction d'un devoir. Évidemment chaque élève a une vitesse d'acquisition et une avancée dans la compréhension des savoirs très différente, il serait donc judicieux de proposer un minimum de deux heures obligatoires par élève pour l'année de troisième avec une possibilité d'étendre ces cours de

méthodologie jusqu'à dix heures sur l'année pour les élèves volontaires.

5. Utiliser une heure par mois en vie de classe sur l'orientation et mise en place d'un portfolio de cinq métiers en quatrième

Considérant que le travail sur l'orientation commence en troisième, l'année de brevet et de décision d'avenir, nous pensons qu'un éveil en quatrième pourrait être bénéfique pour les élèves. Sachant que de nombreux élèves partent en filière générale sans savoir ce qu'ils veulent faire, nous pensons que cet éveil pourra être bénéfique quant à la découverte des alternatives à la filière générale proposée en France.

Ce travail pourrait se faire sur le temps de vie de classe en salle multimédia, ou au CDI. Les élèves seraient libres de se renseigner sur ce qu'ils veulent en lien avec leur orientation. Ce temps aura pour but de construire un portfolio de métiers en lien avec les arts-plastiques et le français pour le noter en fin d'année. La réalisation d'une page de couverture et la correction des fautes d'orthographe au sein de leur fiches métiers feront l'objet de notation. La réalisation de quatre fiches métier sera obligatoire, en leur sein pourra y être indiqué ce que les élèves trouveront pertinent de savoir pour leur orientation. Évidemment, la charge de travail minimum pour ses fiches sera à déterminer ultérieurement par les autorités compétentes.

Nous sommes conscients que certains ne seront pas forcément intéressés par ce portfolio, cependant, l'enjeu de la note poussera les élèves à réaliser leurs fiches métiers, et donc, à s'intéresser à des métiers. Ce travail aura pour enjeu l'éveil de la recherche de l'orientation et de commencer à construire une connaissance sur cette dernière. C'est à ce moment que les filières professionnelles et la troisième prépa métier pourront être évoquées.

6. Mini stage filière scolaire

Face à de nombreux élèves ne sachant pas quoi faire après le brevet, nous proposons la mise en place de journées d'immersion, dans des filières générales, tout comme des filières professionnelles et technologiques. Dans le cas où une immersion ne serait pas possible, la possibilité d'une présentation approfondie des filières disponibles serait envisageable par les établissements.

L'immersion se passerait sur une demi-journée avec des professeurs disponibles pour donner une idée de ce que seraient des cours dans ces filières. De plus, cela permettrait la mise en contact des collèves et lycées de secteur, qui pourraient mener à d'autres projets. La mise en place de ces immersions permettrait aux élèves d'affiner leurs connaissances sur le sujet, et de savoir si ces filières pourraient leur convenir, ou non. Ces immersions devront se dérouler sur le début d'année scolaire, pour laisser le temps aux élèves de prendre la décision entre la filière générale et professionnelle.

7. Instaurer le système devoir faits

Ce dispositif, déjà instauré pour l'ensemble des collégiens sur base du volontariat et obligatoire pour les sixièmes à partir de la rentrée 2023 permettrait aux élèves de faire leurs devoirs ou revoir leurs lacunes d'une façon surveillée tout en optimisant leur productivité afin d'alléger cette charge de travail à la maison, d'où le nom « devoir faits ». C'est l'occasion qui permet aux élèves de finir leurs devoirs dans leur établissement de façon surveillée et guidée dans de bonnes conditions.

Ce système se déroulerait avec un total de 3 heures par semaine à la place de permanences. Cela pourrait non seulement bénéficier à l'ensemble des élèves mais plus particulièrement à ceux rencontrant des problèmes à la maison, comme le manque d'espace adapté au travail, distraction, beaucoup de bruit ou manque de motivation dû à l'environnement.

II. Lycée

A. Constat

Avec les nouvelles réformes du lycée et du baccalauréat, les années de Première et de Terminale sont occupées à la préparation des épreuves de fin d'année. Alors qu'auparavant, les élèves pouvaient combler ou résorber leurs lacunes du collège sur deux ans (Seconde et Première) ils n'ont maintenant qu'un an pour cela.

Nous le savons, il est impossible d'entamer les programmes de spécialités de première si les élèves ont des lacunes dans les savoirs fondamentaux servant de base aux spécialités, nous voyons donc l'année de Seconde comme une année de transition et de consolidation des savoirs pour pouvoir entamer les deux prochaines sereinement.

Les propositions que nous faisons dans les lignes qui suivent sont donc concentrées principalement sur la classe de Seconde pour permettre aux élèves d'avoir de l'aide durant leur première année de et de préparer des méthodes et systèmes qui perdureront durant les deux prochaines années.

B. Propositions

1. Ajouter de la méthodologie en début d'année

Les professeurs de Seconde mettent souvent en avant chez les jeunes lycéens un manque de rigueur et de méthodologie. Ces difficultés posent des problèmes dans l'acquisition des savoirs tout au long du lycée et lors des épreuves du Baccalauréat. On confond souvent manque de connaissances et manque de méthodologie : certains élèves ont de grandes connaissances mais ne savent pas les exploiter par manque de méthodologie. On

considère souvent ces élèves comme feignant alors qu'ils n'ont simplement pas appris à apprendre.

Pour vaincre ces difficultés, il serait judicieux, dans la continuité des heures de méthodologie en troisième proposées plus haut, d'ajouter sur les cinq premières semaines de la rentrée une heure de méthodologie par semaine avec le professeur principal qui permettrait de combler leurs lacunes vis-à-vis de la méthodologie. Le bénéfice de ces heures serait grand et durable pour l'ensemble des lycéens et leur permettrait d'entamer sereinement leurs années lycée.

2. Instaurer un système de tutorat dès la seconde avec des élèves volontaires

Le tutorat est une relation formative entre un élève enseignant, le tuteur, et un élève apprenant. Il se distingue de l'enseignement classique impliquant professeurs et élèves par une formation individualisée et flexible.

Nous pensons que la mise en place du tutorat au sein des lycées serait bénéfique pour un grand nombre. Factuellement, nous le savons, il existe des écarts très grands entre des élèves qui ont des facilités et des élèves en difficultés. La mise en place du tutorat au sein du lycée pourrait se faire sur les heures de permanence grâce à l'aide d'un planning ou les tuteurs pourraient noter leurs disponibilités. Ces tuteurs seraient agréés par leurs professeurs, et par matière. Le professeur pourra décider de proposer à l'élève concerné de devenir tuteur, ou bien, l'élève pourra proposer à son professeur. Cette agrégation serait un gage du sérieux de l'élève dans son travail et sa mission d'aider ses compères. Dans le cas contraire, cette agrégation pourra lui être retirée.

Sachant que les élèves tuteurs prendront de leur temps libre, il est normal que ces derniers aient une contrepartie. La mention "Tutorat" pourra être ajoutée sur leurs baccalauréats et être valorisée sur la plateforme Parcoursup.

3. Généraliser le système “quart d’heure lecture”

En sachant que les lycéens enchaînent parfois deux, trois, voire quatre heures de cours avec simplement pour souffler quinze minutes de pause, la motivation et la concentration finissent au point mort avant la fin de ces dernières.

Les études le prouvent : la lecture est un facteur clef du développement de la curiosité et de la culture de l’élève. De plus, lire permet de se perfectionner en français, que ce soit en orthographe, en vocabulaire ou en grammaire. Dans la continuité de ces études et de ces enjeux, il serait donc bénéfique au plus grand nombre de généraliser ce quart heure de lecture au lycée. Par ailleurs, ce moment de quart d’heure lecture ayant déjà été expérimenté au collège, de nombreux élèves ont eu la possibilité de nous faire leurs retours et ces derniers sont unanimes ; les quarante-cinq minutes restantes sont plus productives que les une heure initiales de classe.

Ce moment pourra être proposé par les professeurs sur le temps scolaire. L’élève pourra choisir un livre de son choix car le but n’est pas de fermer les possibilités de lecture de l’élève mais bien de le faire lire au moins un peu, en plus d’augmenter la productivité et la concentration en classe. Pour finir, la généralisation du quart d’heure lecture pourra engendrer des effets très positifs sur le niveau de lecture des élèves.

Uniquement pour secondes et première + livres à découvrir pour oral / dissertation “modification de l’emploi du temps” = une heure fixe sur les semaines

4. Stage en seconde obligatoire

Le stage obligatoire de classe de troisième permet d'avoir un aperçu du monde du travail et de la professionnalisation, de plus il permet à l'élève de se faire une idée de ce qu'il veut faire plus tard sur "le terrain". Les ULIS et SEGPA ont aussi cette possibilité de faire des stages.

Nous pensons qu'en plus de l'année de troisième, l'année de seconde, année déterminante depuis la réforme Blanquer pour l'orientation dû au choix de spécialité, devrait aussi contenir un stage obligatoire d'une semaine. Ce stage permettra aux élèves d'affiner d'autant plus leur choix d'orientation qui serait en continuité de celui fait l'an passé.

Ce stage pourrait être fait durant la fin de l'année comblant le mois de juin où les élèves doivent quitter tôt les établissements pour laisser place aux BACS, cela n'interfère pas non plus avec la recherche de stage de troisième faite principalement avant la nouvelle année. Cette opportunité professionnalisante permettra aux élèves de se faire un nouvel avis du monde professionnel et les poussera à élargir leurs choix de stage.

5. Mention "engagement lycéen" sur les bulletins

Nombreux sont nos engagés lycéens sur l'ensemble de la France, c'est-à-dire 10 élèves volontaires dans 3750 lycées en France. Nous savons que sur la plateforme Parcoursup, à part certaines formations, beaucoup ne prennent pas en compte l'investissement des élèves au sein de leurs lycées.

C'est pour ça que nous pensons que la mise en place d'une mention sur les bulletins de l'élève investi dans son lycée serait important et déterminant pour son avenir. Cette mention sur le

bulletin aurait une valeur sur la plateforme Parcoursup tout comme la mention européenne.

Cette mention serait distribuée par le Conseiller Principal d'Éducation de l'établissement et chaque investissement des élèves sera étudié pour savoir si il est à la hauteur de cette mention. Nous pensons que les lycéens doivent pouvoir avoir le droit de faire valoir leur engagement au sein de leur lycée pour leur futur.

6. Ajouter en EMC, des heures sur les institutions françaises et européennes

Sur la nouvelle réforme de l'EMC, l'ancien ministre de l'éducation, monsieur Pap Ndiaye a pris la décision d'ajouter une nouvelle heure d'éducation morale et civique dans les emplois du temps, que nous saluons. Cet enseignement permettant de former les nouveaux citoyens de demain est une nécessité dans l'enseignement d'un élève.

Cependant ces cours d'EMC ne contiennent que des sujets plutôt abstraits ne formant qu'à moitié nos futurs citoyens. Nous pensons que, dans le programme proposé par l'ancien ministre de l'éducation, la notion du réchauffement climatique, déjà vue dans de nombreuses matières, devrait être remplacée. Ce trop-plein de discussion autour de ce sujet pourrait avoir un effet inverse sur la jeunesse, il ne faut pas oublier que ce sujet est évoquée, en histoire, anglais, Science Economiques et Sociales, Sciences et Vie de la Terre, Physique-Chimie, Histoire-géographie Géopolitique et Science politique, mais encore bien d'autres.

Nous proposons d'ajouter, à la place, des cours sur les institutions françaises et européennes, nombreux sont les élèves n'ayant pas idée du fonctionnement de la France et de sa République, mais aussi de l'Union Européenne. Sachant que cet enseignement à, à la base, pour but de former les citoyens de demain, nous pensons ce changement indispensable.

III. Orientation

A. Constat

L'orientation dans les lycées est une question qui est parfois plus importante que ce que l'on croit, néanmoins pas tous les élèves savent ce qu'ils veulent réellement et concrètement après le lycée.

Le stress scolaire que l'on met dans le climat dès la seconde plus le choix d'orientation fait apparaître de grandes incertitudes pour nos camarades.

D'après une étude de "Les Echos". Pour faire leurs choix, les 18-25 ans se fient aux coachs privés et à leur famille plus qu'à l'école. Pour deux tiers des 18-25 ans interrogés par le CNESCO, l'orientation est « source de stress ».

Le constat est inquiétant. Un jeune sur deux (48 %) déclare ne pas avoir été bien accompagné dans son établissement. Les élèves des lycées professionnels affirment aussi avoir été « mieux accompagnés » que ceux des lycées généraux. Pour s'orienter, les jeunes interrogés suivent leur goût pour un métier ou pour une discipline.

Afin que les élèves puissent se sentir mieux informés et suivis, nous proposons quelques idées : améliorer la communication sur les forums de métiers, créer des "Midis de l'orientation", faire des Immersions dans les différentes filières en seconde, etc.

B. Propositions

1. Améliorer la communication sur les forums de métiers et portes ouvertes

Les forums de métiers et portes ouvertes des écoles se passant tôt dans l'année (dès fin septembre), nous pensons que le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports, en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche devraient redoubler leurs moyens pour mettre en avant ces derniers.

Certains terminales n'ayant pas trouvé d'intérêt à se concentrer réellement dans leurs orientations se trouvent à vouloir décider de ces dernières devant leurs ordinateurs à l'ouverture de la plateforme Parcoursup en janvier. Cependant, nous pensons que si le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports mettait plus de moyens dans la promulgation des forums de métiers au sein de toute la France et une meilleure communication quant aux portes ouvertes d'écoles et universités serait bénéfique pour un grand nombre. Cela permettrait aux élèves d'être plus sûrs de leurs choix d'orientation. Cet investissement majeur engendrerait, dans le meilleur des cas, une baisse de la réorientation en études supérieures.

2. Créer des "Midis de l'orientation"

Face à l'orientation, nombreux sont les élèves perdus face à leurs avenir et ne savent que faire. Face à la réforme du BAC, les élèves doivent faire des choix pour leurs avenir plus tôt avec la sélection des spécialités. Cependant, les élèves n'ont vu aucun changement ou initiatives pour faciliter ces choix. Selon un sondage BVA pour l'Etudiant mené fin avril 2022 auprès de 1829 jeunes entre la seconde et le bac+2, 27% des jeunes interrogés se disent insatisfaits de leur choix d'orientation.

Pour cela, nous proposons de créer des “Midis de l’orientation”. Nous pensons que les élèves sont encore trop incertains quant à leurs choix d’avenir. Ces temps seraient disponibles sur la pause du midi dans une salle ou au CDI sous présence d’un adulte. Les élèves auront l’obligation d’y aller au minimum 1 fois dans l’année. Un questionnaire pourra être transmis aux parents des élèves pour savoir leurs disponibilités/ métiers/ s’ils veulent participer/ etc. Ces “Midis de l’orientation” pourront aussi être des anciens élèves de l’établissement contactés, ou encore des personnes extérieures à l’établissement.

Cette initiative étant déjà présente dans certains établissements, nous avons pu avoir le retour de nombreux élèves se disant satisfait de ces midis et y ayant affiné leurs choix d’orientation qui leur serviront pour leurs avenir.

3. Immersion dans les différentes filières en seconde

Face à de nombreux élèves qui se réorientent après une première en filière générale, ou des élèves en filière scientifique insatisfaits, nous proposons la mise en place d’immersion d’une demi-journée au sein des filières technologiques disponibles au sein de l’établissement. Dans le cas où une immersion ne serait pas possible, la possibilité d’une présentation approfondie des filières disponibles serait envisageable pour les établissements.

L’immersion se passerait sur une demi-journée avec des professeurs disponibles pour donner une idée de ce que seraient des cours dans ces filières technologiques. La mise en place de ces immersions permettrait aux élèves d’affiner leurs connaissances sur le sujet, et de savoir si ces filières pourraient leur convenir, ou non. Ces filières devront se dérouler sur le début d’année scolaire, pour laisser le temps aux élèves de prendre la décision entre la filière générale et technologique.

4. Utiliser 2 heures sur les 10 heures obligatoire en seconde sur le temps de vie de classe pour parler des spécialités

Des heures étant déjà obligatoire dans le bulletin officiel pour les heures de vie de classes nous avons eu plus de $\frac{2}{3}$ des élèves n'ayant pas eu de présentation des différentes spécialités et opportunités se présentant à eux.

Nous proposons donc la mise en place de 2 heures obligatoire de vie de classe pour parler des spécialités en classe de seconde. Tout d'abord ces deux heures obligatoire pourront éveiller la curiosité des élèves à la recherche de leurs projets d'avenir, ou bien affiner et/ou confirmer les décisions de spécialités de certains. Des élèves principalement de terminales pourraient, sur leurs heures de permanences, venir présenter leurs spécialités afin d'alléger le travail du professeur principal, et que les secondes puissent poser des questions aux principaux concernés.

IV. Harcèlement et discriminations

A. Constat

D'après le ministère de l'Éducation le harcèlement est "une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique" , en France entre 800.000 et un million d'élèves seraient victimes de harcèlement, soit entre 6 à 10% d'entre eux.

Du côté de la discrimination on peut la définir comme « traiter une personne différemment en raison de ses caractéristiques personnelles et l'empêcher d'exercer ses droits ». La discrimination est une violation aux droits de l'homme qui peut prendre plusieurs formes et qui affecte 22% de femmes et 15% d'hommes.

Des chiffres et des faits alarmants qui montrent le besoin urgent d'agir, et de protéger nos jeunes. C'est pourquoi nous, Les Lycéens, menons des recherches et proposons des projets concrets pour contribuer à la lutte contre ces problèmes.

B. Propositions

1. Revaloriser les ambassadeurs de l'égalité

Depuis maintenant 3 ans l'initiative des ambassadeurs de l'égalité a été mise en place par le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports, initiative grandement saluée. Cependant ces ambassadeurs ne sont pas assez mis en avant. Nous savons que les discriminations, qu'elles soient sur l'apparence physique, le sexe, l'orientation sexuelle ou encore l'origine, sont encore bien présentes.

Nous proposons une revalorisation de ces ambassadeurs via une relance par le ministère de l'éducation, mais aussi des conseils académiques de la vie lycéenne de ce projet. Les chefs d'établissements doivent être au courant de ce dispositif pour qu'ils puissent pouvoir le mettre en place dans leurs établissements. Il faut

comprendre que la nature de leur travail est diverse, lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, etc. Ces élèves pourront avoir un réel impact dans la vie des lycéens et dans la réussite pour tous.

Cette revalorisation pourra se faire en mettant, tout d'abord, les chefs d'établissement au courant de cette existence de ces ambassadeurs de l'égalité. Par ailleurs, il pourra être mis en place une campagne pour mettre au courant les élèves qu'ils peuvent devenir ambassadeurs de l'égalité, et comment le devenir, au même titre que les élections du conseil de la vie lycéenne, des affiches pourront être mises dans l'établissement, les enseignants pourront notamment, en parler à leurs élèves. Ces ambassadeurs peuvent avoir un impact important grâce à leur travail, cependant, il faut leur laisser la possibilité de le réaliser.

2. Instaurer “Stop'O Silence” en lien avec l'infirmière

Nous l'avons assez vu durant l'année dernière et avec ce début d'année, le harcèlement est une réalité. Et le gouvernement l'a aussi compris avec madame Elisabeth Borne, première ministre, qui a annoncé que le gouvernement ferait du harcèlement une priorité.

Nous proposons donc, ce dispositif qui pourra être mis en place au sein des établissements pour favoriser la réussite ensemble et lutter contre le harcèlement. Stop'O Silence, expérimenté déjà dans quelques établissements, est un dispositif qui permet aux élèves volontaires de devenir des intermédiaires entre eux et les autorités compétentes. La mise en place d'une boîte au lettre, et des temps fixes dans une salle attitrée pourront être mises en place pour permettre aux élèves harcelés, ou pour mettre au courant qu'une personne est harcelée de rentrer en contact avec les élèves volontaires. Les élèves volontaires n'étant pas des professionnels, mais des intermédiaires, ils seront formés par l'infirmière de lycée pour pouvoir gérer la situation de la meilleure des façons, puis, mettre au courant les personnes spécialisées de l'établissement. Comme vous l'aurez compris, l'importance de ce dispositif est que le

premier contact de la personne harcelée qui cherche de l'aide, ou de la personne qui veut alerter, soit un ou des élève(s). Le but étant que plus de personnes viennent se confier.

3. Mettre en place un dispositif de parrainage entre collège et lycée pour lutter contre le harcèlement

Nous l'avons assez vu durant l'année dernière et avec ce début d'année, le harcèlement est une réalité. Et le gouvernement l'a aussi compris avec madame Elisabeth Borne, première ministre, qui a annoncé que le gouvernement ferait du harcèlement une priorité. Nous savons que le harcèlement est présent partout, que ce soit au collège ou au lycée, cependant, nous pensons que si nous commençons directement à la source du problème, le collège, cela pourra engendrer un impact positif sur les années futures.

Ce dispositif pourra être sous forme de collaboration entre les collèges et lycées du même secteur. Des lycéens volontaires pourront se rendre sur place pour faire de la sensibilisation, au même titre que les associations. Les élèves se rendant sur place pourront être choisis dès le début de l'année, pour que, sur le cours de l'année, avec un référent, un programme avec des activités, prises de parole, etc, soit mis en place. L'éducation nationale, pourra par ailleurs, mettre en place des points de passage obligatoire pour initier l'évocation de sujet que l'éducation nationale trouve importante.

Évidemment, nous savons que les élèves ne sont absolument pas des professionnels et ne prétendent pas l'être. Cependant, nous pensons fermement que l'intervention d'élèves ayant 3, 4, 5 ans de plus, comparé à des adultes aura plus d'impact dans l'esprit d'un collégien. Les deux pourront être complémentaires. En contrepartie pour les élèves volontaires ayant bien voulu donner de leur temps, leur intervention pourra être valorisée sur Parcoursup.

V. Valorisation et sensibilisation

A. Constat

Depuis de nombreuses années, différents dispositifs sont mis en place dans les lycées pour favoriser l'apprentissage volontaire ou encore l'engagement. Ces dispositifs ont des rôles essentiels mais sont pourtant de moins en moins connus des élèves tout comme des enseignants.

L'intérêt de nos propositions est de faire connaître au plus grand nombre ces dispositifs mais aussi de les valoriser au sein des établissements scolaires. En effet, la vie de nos établissements est essentielle et l'école doit être un lieu d'émancipation : nous souhaitons que ces dispositifs fassent partie de ce processus.

B. Propositions

1. Valorisation des stages pendant les vacances scolaires

Les stages sont des possibilités et des opportunités professionnelles très intéressantes pour les élèves, une professionnalisation, une meilleure insertion sur le marché du travail, mais aussi une précision du choix d'avenir, les bénéfices sont nombreux aux stages. Cependant, peu d'élèves sont au courant qu'ils ont la possibilité d'en faire durant les vacances scolaires.

Nous pensons que le ministère de l'éducation de la jeunesse et des sports et les conseils académique de la vie lycéenne, pourraient, en en parlant aux chefs d'établissement, en créant des affiches ou en n'en parlant sur leurs réseaux sociaux, valoriser, et encourager les élèves à faire ce type d'expérience enrichissante.

2. Revaloriser les semaines de l'engagement du début d'année

L'engagement au sein du lycée permet de former les nouveaux citoyens de demain. Il est important de voir s'engager les élèves ou partenaires associatifs et ou professionnels au sein des établissements. Le fait de commencer à s'engager au lycée pourra créer une continuité durant le reste de la vie des individus. Que ce soit au niveau politique, humanitaire ou encore à un niveau écologique. Cette revalorisation pourra par ailleurs être une nouvelle barrière à l'abstention extrême au niveau des 18-25 ans.

Cette revalorisation pourra être mise en place par l'éducation nationale et les conseils académiques de la vie lycéenne, qui pourraient, en n'en parlant aux chefs d'établissement, en créant des affiches ou en n'en parlant sur leurs réseaux sociaux, valoriser, et encourager les élèves à s'engager, qui est pour eux, mais aussi pour les autres.

3. Revalorisation des formations des ambassadeurs

Comme expliqué ci-dessus, l'impact des ambassadeurs pour l'égalité peut être très important à l'échelle des établissements. C'est pourquoi nous avons proposé la revalorisation de leurs rôles. En adéquation avec notre proposition, et de la tâche importante qu'incombent les ambassadeurs pour l'égalité, nous pensons qu'il faudrait revaloriser les formations de ces ambassadeurs.

La revalorisation passerait tout d'abord par la révision de ces formations. Le rôle d'ambassadeur ayant été mis en place il y a quelques années, il devrait être révisé chaque année pour proposer de nouvelles choses. Par ailleurs, le vécu des ambassadeurs doit être pris en compte chaque année pour réviser le programme de cette formation pour qu'elle soit plus efficace. Ensuite, la formation pourrait être un tremplin chaque année pour faire une campagne de

communication pour l'égalité, l'inclusivité et la réussite de tous. Ces campagnes de communication pourraient être mises en place par l'Éducation nationale, les conseils académiques de la vie lycéenne, mais aussi les conseils de la vie lycéenne.



Réalisé par :

Chloé Eschrich, Académie de Rennes

Eddie Goujet, Académie de Nice

Melvin Chabran, Académie d'Aix Marseille

Noé Hugon–Daune-Fäs, Académie de Paris

Tony Leray, Académie de Poitier

Nolan Diaz-Tomaszower, Académie d'Aix Marseille

Paco De La Pena, Académie de Nice

Arsène Biessy, Académie de Paris

Timéo Renaud, Académie de Nantes

Hachem Kinana, Maroc

Telio Nimmegeers, Académie de Paris

Kenzo Raoult, Académie de Rennes

Enzo Coiffier, Académie de Besançon

Thomas Courtois, Académie de Dijon

Merwan Bouchaker, Académie d'Aix Marseille

Nahim Akhnak, Académie de Montpellier